

Redline version
compare la Deuxième édition
à la Première édition



Management du risque — Lignes directrices

Risk management — Guidelines

iTeh Standards
(<https://standards.iteh.ai>)
Document Preview

ISO 31000:2018

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iso/aac269d2-3e9b-4fd1-b678-1df56c39129d/iso-31000-2018>



Numéro de référence
ISO 31000:redline:2018(F)

© ISO 2018

IMPORTANT — PLEASE NOTE

This is a mark-up copy and uses the following colour coding:

- | | |
|---|---|
| Text example 1 | — indicates added text (in green) |
| Text example 2 | — indicates removed text (in red) |
|  | — indicates added graphic figure |
|  | — indicates removed graphic figure |
| 1.x ... | — Heading numbers containg modifications are highlighted in yellow in the Table of Contents |

DISCLAIMER

This Redline version provides you with a quick and easy way to compare the main changes between this edition of the standard and its previous edition. It doesn't capture all single changes such as punctuation but highlights the modifications providing customers with the most valuable information. Therefore it is important to note that this Redline version is not the official ISO standard and that the users must consult with the clean version of the standard, which is the official standard, for implementation purposes.



DOCUMENT PROTÉGÉ PAR COPYRIGHT

© ISO 2018

Tous droits réservés. Sauf prescription différente ou nécessité dans le contexte de sa mise en oeuvre, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie, ou la diffusion sur l'internet ou sur un intranet, sans autorisation écrite préalable. Une autorisation peut être demandée à l'ISO à l'adresse ci-après ou au comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office
Case postale 401 • Ch. de Blandonnet 8
CH-1214 Vernier, Geneva
Tél.: +41 22 749 01 11
Fax: +41 22 749 09 47
E-mail: copyright@iso.org
Web: www.iso.org

Publié en Suisse

Sommaire

Page

Avant-propos.....	v
Introduction.....	vi
1 Domaine d'application	1
2 Références normatives	1
3 Termes et définitions	1
4 Principes	7
5 Cadre organisationnel	10
5.1 Généralités.....	10
5.2 Mandat Leadership et engagement.....	11
5.3 Intégration.....	12
5.4 Conception du cadre organisationnel de management du risque	13
5.4.1 Compréhension de l'organisme et de son contexte.....	13
5.4.2 Responsabilité Définir clairement l'engagement en matière de management du risque.....	14
5.4.3 Intégration aux processus organisationnels Attribution des rôles, pouvoirs et responsabilités au sein de l'organisme.....	14
5.4.4 Ressources Affectation des ressources.....	15
5.4.5 Établissement de mécanismes de communication et de rapports internes.....	15
5.4.6 Établissement de mécanismes de communication et de rapports externes d'une communication et d'une concertation.....	15
5.5 Mise en œuvre.....	16
5.6 Mise en œuvre du management du risque Évaluation.....	16
5.6.1 Mise en œuvre du cadre organisationnel de management du risque.....	16
5.6.2 Mise en œuvre du processus de management du risque.....	17
5.7 Surveillance et revue du cadre organisationnel Amélioration.....	17
5.7.1 Adaptation.....	17
5.7.2 Amélioration continue.....	17
5.8 Amélioration continue du cadre organisationnel	17
6 Processus	18
6.1 Généralités.....	18
6.2 Communication et concertation consultation.....	19
6.3 Établissement du contexte Périmètre d'application, contexte et critères.....	20
6.3.1 Généralités.....	20
6.3.2 Établissement du contexte externe Définition du domaine d'application.....	20
6.3.3 Établissement du contexte interne	21
6.3.4 Établissement du contexte du processus de management du risque Contexte interne et externe.....	22
6.3.5 Définition des critères de risque.....	22
6.4 Appréciation du risque	23
6.4.1 Généralités.....	23
6.4.2 Identification du risque.....	23
6.4.3 Analyse du risque.....	24
6.4.4 Évaluation du risque.....	25
6.5 Traitement du risque	26
6.5.1 Généralités.....	26
6.5.2 Sélection des options de traitement du risque.....	27
6.5.3 Élaboration et mise en œuvre des plans de traitement du risque.....	28
6.6 Surveillance Suivi et revue.....	29
6.7 Enregistrement du processus de management du risque et élaboration de rapports.....	29
Annexe A (informative) Attributs d'un management du risque élevé	31

iTeh Standards
(<https://standards.iteh.ai>)
Document Preview

[ISO 31000:2018](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iso/aac269d2-3e9b-4fd1-b678-1df56c39129d/iso-31000-2018)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iso/aac269d2-3e9b-4fd1-b678-1df56c39129d/iso-31000-2018>

Avant-propos

~~L'ISO~~L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de ~~L'ISO~~L'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de ~~L'ISO~~L'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec ~~L'ISO~~L'ISO participent également aux travaux. ~~L'ISO~~L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (~~CEI~~IEC) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les Normes internationales sont rédigées procédures utilisées pour élaborer le présent document et celles destinées à sa mise à jour sont décrites dans les Directives ISO/IEC, Partie 1. Il convient, en particulier de prendre note des différents critères d'approbation requis pour les différents types de documents ISO. Le présent document a été rédigé conformément aux règles de rédaction données dans les Directives ISO/~~CEI~~IEC, Partie 2 (voir www.iso.org/directives).

~~La tâche principale des comités techniques est d'élaborer les Normes internationales. Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour vote. Leur publication comme Normes internationales requiert l'approbation de 75 % au moins des comités membres votants.~~

~~L'attention est appelée~~L'attention est attirée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. ~~L'ISO~~L'ISO ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence. Les détails concernant les références aux droits de propriété intellectuelle ou autres droits analogues identifiés lors de l'élaboration du document sont indiqués dans l'Introduction et/ou dans la liste des déclarations de brevets reçues par l'ISO (voir www.iso.org/brevets).

Les appellations commerciales éventuellement mentionnées dans le présent document sont données pour information, par souci de commodité, à l'intention des utilisateurs et ne sauraient constituer un engagement.

Pour une explication de la nature volontaire des normes, la signification des termes et expressions spécifiques de l'ISO liés à l'évaluation de la conformité, ou pour toute information au sujet de l'adhésion de l'ISO aux principes de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) concernant les obstacles techniques au commerce (OTC), voir le lien suivant: www.iso.org/avant-propos.

~~L'ISO 31000~~Le présent document a été élaborée par le groupe de travail du Bureau de gestion technique ISO élaboré par le comité technique ISO/TC 262, sur le Management du risque.

Cette deuxième édition annule et remplace la première édition (ISO 31000:2009), qui a fait l'objet d'une révision technique.

Les principales modifications par rapport à l'édition précédente sont les suivantes:

- revue des principes de management du risque, qui sont les critères clés de sa réussite;
- mise en exergue du leadership de la direction et de l'intégration du management du risque, en commençant par la gouvernance de l'organisme;
- importance accrue accordée à la nature itérative du management du risque, en notant que de nouvelles expériences, connaissances et analyses peuvent conduire à une révision des éléments, actions et moyens de maîtrise du processus à chacune de ses étapes;
- simplification du contenu en se concentrant davantage sur le maintien d'un modèle de système ouvert pour s'adapter à de multiples besoins et contextes.

Introduction

Le présent document s'adresse aux personnes qui, au sein des organismes, créent de la valeur et la préservent par le management du risque, la prise de décisions, la définition et l'atteinte d'objectifs et l'amélioration de la performance.

Les organismes de tous types et de toutes dimensions et tailles sont confrontés à des facteurs et des influences internes et externes qui ignorent si et quand ils vont atteindre leurs objectifs. L'incidence de cette incertitude sur l'atteinte des objectifs d'un organisme constitue le «risque» qui rendent l'atteinte de leurs objectifs incertaine.

Toutes les activités d'un organisme comprennent des risques. Les organismes gèrent le risque en l'identifiant, en l'analysant, et en évaluant ensuite la nécessité de le modifier par un traitement afin de satisfaire aux critères de risque. Tout au long de ce processus, ils communiquent et se concertent avec les parties prenantes, et surveillent et revoient le risque et les moyens de maîtrise qui modifient le risque afin de s'assurer qu'il n'est pas nécessaire de recourir à un traitement supplémentaire du risque. La présente Norme internationale décrit ce processus systématique et logique en détail.

Alors que tous les organismes gèrent des risques à différents niveaux, la présente Norme internationale fixe un certain nombre de principes qui doivent être appliqués pour rendre le management du risque efficace. La présente Norme internationale recommande que les organismes élaborent, mettent en œuvre et améliorent continuellement un cadre organisationnel dont le but est d'intégrer le processus de management du risque aux processus de gouvernance, de stratégie et de planification, de management, de rédaction des rapports, ainsi qu'aux politiques, aux valeurs et à la culture d'ensemble de l'organisme. C'est une activité itérative qui aide les organismes à développer une stratégie, atteindre des objectifs et prendre des décisions éclairées.

Le management du risque peut s'appliquer à l'ensemble de l'organisme, dans tous ses domaines et à tous ses niveaux, à tout moment, ainsi qu'à des fonctions, des projets et des activités particulières.

Même si la pratique du management du risque s'est développée au fil du temps et dans de nombreux secteurs pour répondre à différents besoins, l'adoption de processus cohérents dans un cadre organisationnel complet peut contribuer à garantir que le risque est géré de façon efficace, performante et cohérente au sein d'un organisme. L'approche générique décrite dans la présente Norme internationale fournit des principes et des lignes directrices pour gérer toute forme de risque de manière systématique, transparente et fiable, dans quelque domaine et quelque contexte que ce soit. Elle fait partie intégrante de la gouvernance et du leadership et a une importance fondamentale dans la façon dont l'organisme est géré à tous les niveaux. Il contribue à l'amélioration des systèmes de management.

Chaque secteur ou application particulier du management du risque comporte des besoins, des publics, des perceptions et des critères qui lui sont propres. C'est pourquoi, l'un des points essentiels de la présente Norme internationale est d'intégrer «l'établissement du contexte» en tant qu'activité de départ du processus générique de management du risque. Établir le contexte va permettre d'appréhender les objectifs de l'organisme, l'environnement dans lequel il poursuit ces objectifs, et est intégré à toutes les activités d'un organisme et inclut l'interaction avec les parties prenantes et la diversité des critères de risques, tous ces éléments devant contribuer à révéler et apprécier la nature et la complexité de ses risques.

Le management du risque prend en considération le contexte interne et externe de l'organisme, y compris le comportement humain et les facteurs culturels.

Le management du risque est fondé sur les principes, le cadre organisationnel et le processus décrits dans le présent document, tel qu'illustré à la Figure 1. Ces éléments peuvent déjà exister, en totalité ou en partie, au sein de l'organisme; toutefois, ils peuvent nécessiter une adaptation ou une amélioration afin que le management du risque décrits dans la présente Norme internationale soit efficace, efficace et cohérent.